Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.

Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 05 novembre 2020.

à Meix-devant-Virton (Hall sportif), à 18 heures 30 précises.

- respect des distances sociales.
- port du masque obligatoire pour le public (places limitées afin du respect du point 1).
- désinfection obligatoire des mains à l'entrée.

AUCUNE PERSONNE DU PUBLIC NE POURRA SE TROUVER DEBOUT. SI TOUTES LES PLACES ASSISES SONT PRISES, LES DERNIERS ARRIVES NE POURRONT RESTER.

Le 23 octobre 2020.

La Directrice générale ff,
E. MEURISSE

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS

ORDRE DU JOUR :

Séance publique.

1. Centimes additionnels au précompte immobilier – Exercice 2021.
2. Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - exercice 2021.
3. Règlement redevance sur les concessions de sépulture exercices 2021 à 2025.
4. Etablissement d'un état des lieux contradictoire des chemins du domaine privé ou public communal empruntés par tout exploitant forestier ou autre - redevance.
5. Enseignement – Redevance relative aux frais pouvant être réclamés aux parents pour une année scolaire concernant les écoles communales.
6. Vente de bois de chauffage – conditions – ratification décision du collège communal du 1er octobre 2020.
7. Mise à disposition d'équipements pour les médecins occupant les nouveaux cabinets médicaux de Meix-devant-Virton - Approbation de la convention
8. Aménagement d'un piétonnier et d'un trottoir rue Guinguettes à Sommethonne - Approbation des conditions et du mode de passation
9. Ameublement fixe du nouveau cabinet médical - Approbation des conditions et du mode de passation
10. Adhésion à l'accord-cadre de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française.
11. Modifications budgétaires n° 2 ordinaire et n° 2 extraordinaire - exercice 2020.